



Ouagadougou, le 01 OCT 2026

N°2026 MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUÉ

1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des **bacheliers de la session de 2026**, que la **République Algérienne Démocratique et Populaire** met à la disposition du Burkina Faso, **dix (10) bourses** pour des études de **cycle licence** au titre de l'**année académique 2026-2027**.

Les éventuels candidats doivent soumettre leurs dossiers de candidature sur la plateforme **CampusFaso** à travers le lien suivant : <https://services.campusfaso.bf>.

2. Domaines de formation

Les domaines de formation concernés par les bourses sont les suivantes :

- Métallurgie ;
- Génie Mécanique ;
- Génie Industriel ;
- Aéronautique
- Sciences de la Matière/ Matériaux et Contrôle Physico-Chimique ;
- Informatique ;
- Mathématiques appliquées.

3. Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, tout bachelier de la session de 2026 remplissant les conditions suivantes : -

- être de nationalité burkinabè ;
- être titulaire du baccalauréat de la **session de 2026**, obtenu à l'issue des épreuves du premier tour avec une moyenne **supérieure ou égale à 14/20** ;

- ne pas être âgé de plus de 23 ans au 31 décembre 2026 pour les candidats titulaires des baccalauréats professionnels ;
- ne pas être âgé de plus de 22 ans au 31 décembre 2026 pour les candidats titulaires des autres séries de baccalauréat.

4. Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit comporter les **fichiers scannés** de toutes les pièces suivantes :

- une fiche technique à retirer à la DGCOB ou à télécharger sur le site web de la DGCOB à l'adresse suivante : www.dgcob.gov.bf, dûment remplie et précisant la filière choisie ;
- l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat.

5. Procédure de dépôt en ligne du dossier

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme intégrée de **CampusFaso** à travers le lien suivant : <https://services.campusfaso.bf>.

Les dossiers doivent être soumis sur la plateforme du **05 au 11 octobre 2026 au plus tard à 23h59 mn** sur le site : <https://services.campusfaso.bf>.

Pour la procédure :

- le candidat doit s'assurer d'avoir un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) **et un mot de passe** valide ;
- Ouvrir un navigateur (**Google chrome, Microsoft Edge, Firefox...**) ;
- Saisir le lien de la plateforme intégrée : <https://services.campusfaso.bf> ;
- Cliquez sur « **Création de compte étudiant** » ;
- Entrez son INE et valider ;
- Entrer son numéro de téléphone et valider ;
- Cliquez sur « **Connexion** » ;
- Entrez son INE et son mot de passe reçu par mail (de préférence faites un copier-coller) ;
- Cliquez sur « **Connexion** » ;
- Cliquez sur « **BOURSES D'ÉTUDES** » ;
- Cliquez sur « **Candidature** » ;
- Choisir la bourse que vous aimeriez postuler ;
- Cliquez sur « **voir plus** » pour voir les critères et les documents à charger concernant la bourse ;
- Scanner de manière lisible toutes les pièces requises et **charger les scans de toutes ces pièces** aux champs qui y sont réservés (indiqués) ;

- S'assurer d'avoir bien chargé les pièces scannées sur la plateforme intégrée ;
- Cliquez sur « **candidater** » pour postuler à la bourse dont vous remplissez les critères ;
- Valider sa candidature.

6. Recommandations pour le dépôt des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion,, **de scanner de manière lisible toutes les pièces requises**, de vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature** ;
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.**

NB : pour réussir l'étape de dépôt des fichiers, il est recommandé d'éviter l'utilisation des accents (grave, aigu et circonflexe), des signes de ponctuations (virgule, point- virgule, point...) et des caractères spéciaux (-, /, *,], @, ^, £, (), =...) dans le nom des fichiers.

Important : les pièces constitutives du dossier doivent être scannées avec un scanner ou un appareil adapté à cet effet afin que les documents soient exploitables. Les scans des photos et les scans illisibles ne seront pas acceptés.

7. Complément de dossier pour les candidats retenus

Tout candidat retenu pour ces bourses devra déposer un **complément physique de son dossier** à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation Universitaire et des Bourses (DGCOB). Ce complément est composé comme suit :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- une fiche technique à retirer à la DGCOB ou à télécharger sur le site web de la DGCOB à l'adresse suivante : www.dgcob.gov.bf, dûment remplie et précisant la filière choisie ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;

- une photocopie légalisée du passeport burkinabè en cours de validité (la première page plus la page de visa) ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
- une (01) photo d'identité récente ;
- un certificat médical ;
- l'attestation de participation ou d'ajournement à l'immersion patriotique ;
- une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus).

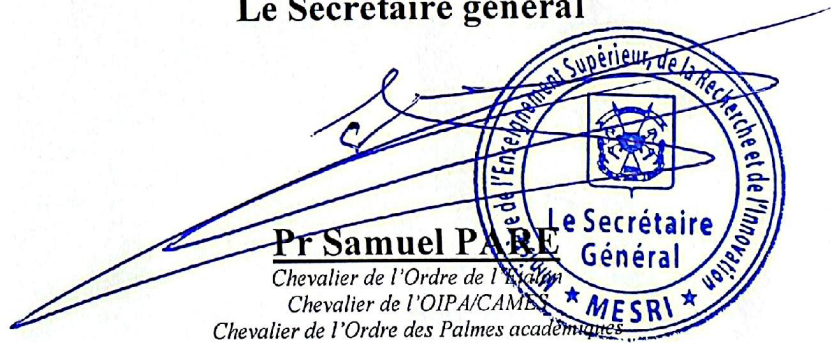
8. Conditions et modalités d'examen du dossier

- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte de la moyenne obtenue à l'examen du baccalauréat et des conditions d'accès à la filière demandée.
- Tout dossier comprenant la copie **scannée de l'original** ou la copie **scannée d'une photocopie non légalisée** en lieu et place de la **copie scannée de la photocopie légalisée** exigée par le communiqué **ne sera pas examiné**.
- Tout dossier incomplet est irrecevable.

NB :

- Toute attribution d'une bourse pour des études dans une filière choisie est définitive, tout changement de filière entraîne systématiquement la déchéance de la bourse.

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**


Pr Samuel PABE
Chevalier de l'Ordre de l'Éducation
Chevalier de l'OIPA/CAMES
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques


Le Secrétaire Général
MESRI